
Communiqué de presse

Paris, le 18 juillet 2016

L'AMF et L'ACPR lancent le Forum FinTech

Nouvelle instance consultative et de dialogue avec les professionnels des FinTech visant à mieux appréhender les enjeux de réglementation et de supervision liés à l'innovation financière, le Forum FinTech a tenu aujourd'hui sa première réunion. Ses travaux seront coordonnés par l'Autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Lancé à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, le Forum FinTech s'est réuni ce jour pour la première fois en présence d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, chargée du Numérique.

Instance de veille, de dialogue et de proposition associant les sociétés innovantes, les pouvoirs publics et les autorités de supervision, le Forum permettra de mieux appréhender les enjeux associés au développement des FinTech, à la fois en termes d'opportunités et de risques éventuels. Le Forum pourra ainsi être consulté sur d'éventuels projets nationaux ou européens d'évolution de la réglementation ou d'amendement de la doctrine de l'AMF et de l'ACPR. Il pourra également faire part aux autorités de supervision des sujets de préoccupation des professionnels.

A l'occasion de la première réunion du Forum FinTech, **Axelle Lemaire**, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique, a souligné : « *Une réglementation adaptée est un facteur essentiel pour assurer l'attractivité de la place financière de Paris pour les Fintech, en particulier dans le contexte actuel marqué par le Brexit* ».

Gérard Rameix, président de l'AMF, a déclaré : « *La transition numérique qui s'accélère dans le domaine des services financiers implique un profond changement de nos repères. En tant que régulateur, nous y voyons de nombreux bénéfices en matière de traçabilité et de transparence. Nous saurons donc accompagner ceux qui innoveront en leur permettant d'installer leurs activités sur un terrain sécurisé, propice au développement et garant d'une protection efficace pour les épargnants qui ont besoin d'avoir confiance en ces nouvelles offres* ».

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR, a indiqué : « *Notre ambition est d'être une place d'excellence tant par le niveau de sécurité que d'adaptation des réglementations, susceptible à ce titre d'attirer les meilleures initiatives en matière de FinTech et d'innovation financière* ».

La composition du Forum FinTech :

L'instance compte 34 membres. Ces derniers ont été nommés *intuitu personae*. Leur mandat est de deux ans, renouvelable une fois. Des experts pourront, de manière complémentaire, être associés aux travaux. La coordination sera assurée conjointement par l'AMF et l'ACPR.

Ci-dessous la liste des membres :

Nicolas Marchandise	Advize
Sébastien d'Ornano	Yomoni
Cédric Teissier	Finexkap
Jonathan Herscovici	Wesave / Anatec
Cyril Chiche	Lydia
Thomas de Bourayne	Crédit.fr
Hugues Le Bret	Financière des Paiements Electroniques
Eric Charpentier	Morning
Antoine Grimaud	PayPlug
Olivier Goy	Lendix
Vincent Ricordeau	KissKissBankBank
Joan Burkovic	Bankin
Matthieu Baret	Idinvest Partners
Didier Le Menestrel	La Financière de l'Echiquier
Karine Demonet	BPI Innovation
Anne-Laure Navéos	Crédit Mutuel Arkéa
Hugo Salaun	BNP Paribas
Meriem Riadi	Groupama
Alain Clot	France Fintech
Hassan El-Shabrawishi	AXA
Jérôme Traisnel	Association Française des Etablissements de Paiement et de Monnaie Electronique
Nicolas Lesur	Financement Participatif France
Benoît Bazzocchi	Association Française de l'Investissement Participatif
Laurent Nizri	Association de l'Economie Numérique -ACSEL
Joëlle Durieux	Finance Innovation
Gilles Saint Marc	Paris Europlace / Commission FinTech
Nadia Filali	CDC - LaBChain
Benjamin May	Cabinet Aramis
Hubert de Vauplane	Cabinet Kramer Levin
Suzana Sava Montanari	Cabinet Latham & Watkins
Serge Darolles	Université Paris Dauphine
Juliette Bertiaux	CCI Paris
David Monteau	Mission French Tech
Corso Bavagnoli	Direction générale du Trésor

Vous avez des questions ? Vous pouvez vous renseigner les sites internet suivants :

ACPR : <http://www.acpr.banque-france.fr>

AMF : <http://www.amf-france.org>